

/DE.-
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 87-129 du 29 Mai 1987

Portant approbation des budgets primitifs
Exercice 1987 de la Préfecture et des
Districts de l'Ouémé.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU la loi N°64-16 du 11 Août 1964, fixant la liste des taxes provinciales, leur code d'assiette et de perception et leurs taux et les actes modificatifs subséquents ;
- VU l'Ordonnance N°2/PR/MP/AEP du 10 Janvier 1966 portant codification des Impôts Directs et Indirects et les textes qui l'ont modifiée ;
- VU la Loi Organique N°86-020 du 26 Septembre 1986 portant amendements à la Loi Organique N°81-009 du 10 Octobre 1981 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des organes Locaux du Pouvoir d'Etat et de leurs Organes Exécutifs ;
- VU le Décret N°78-356 du 30 Décembre 1978 portant limites et dénomination des circonscriptions administratives et les textes modificatifs subséquents ;
- VU la Loi N°87-001 du 27 Février 1987, portant loi de Finances pour la Gestion 1987 ;
- VU le Décret N°87-38 du 13 Février 1987, portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
du 5 Mai 1987
- VU le Décret N°87-117/chargeant le Camarade Romain VILON-GUEZO, Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire, de l'intérim du Président de la République ;
- SUR proposition du Ministre des Finances et de l'Economie,
Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du Mercredi 13 MAI 1987.

D E C R E T :

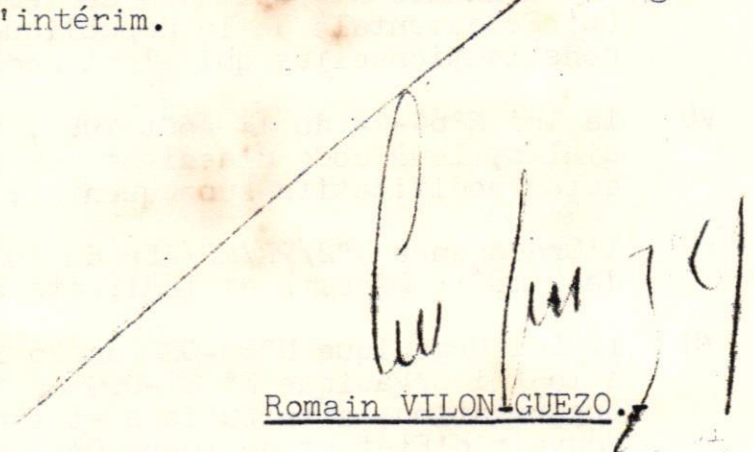
Article 1er..- Sont approuvés les Budgets Primitifs Exercice 1987 de la Préfecture et des Districts de l'Ouémé en Recettes et en Dépenses aux montants inscrits à l'annexe ci-jointe.

.../...

Article 2.- Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

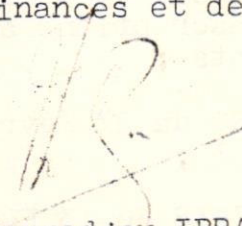
Fait à Cotonou, le 29 Mai 1987

Pour le Président de la République
Le Président du Comité Permanent de l'Assemblée Nationale Révolutionnaire chargé de l'intérim.



Romain VILON-GUEZO.

Le Ministre des Finances et de l'Economie,



Mohamed Souradjou IBRAHIM.-

Ministre intérimaire

AMPLIATIONS : PR 6 DA/CC/PRPB 4 CP/ANR 2 CPC 2 PPC 1 MFE 15 MISPA/DAFA 6 Ministères 20 SGCEN 4 SPD 1 DPE DI C INSAE BCP 4 DB DCPF 10 Solde DI 15 DAFA/MPE 2 Province et Districts 13 DAT 2 DCCT 1 GCONB 1 UNB FASJEP 2. ENA 2 BN-DAN 2 JORPB 1.

PREFECTURE DE PORTO-NOVO

RECETTES ORDINAIRES : CENT CINQUANTE NEUF MILLIONS CINQ
CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE DEUX CENT CINQUANTE FRANCS
CFA 159.589.250

RECETTES EXTRAORDINAIRES : VINGT ET UN MILLIONS HUIT
CENT QUARANTE TROIS MILLE CENT QUATRE VINGT TREIZE
FRANCS CFA 21.843.193

DEPENSES ORDINAIRES : CENT CINQUANTE NEUF MILLIONS
CINQ CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE DEUX CENT CIN-
QUANTE FRANCS CFA 159.589.250

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : VINGT ET UN MILLIONS
HUIT CENT QUARANTE TROIS MILLE CENT QUATRE VINGT
TREIZE FRANCS CFA 21.843.193

DISTRICT URBAIN DE PORTO-NOVO 1

RECETTES ORDINAIRES : QUARANTE SEPT MILLIONS TROIS
CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE CENT QUATRE VINGTS
FRANCS CFA. 47.377.180

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DOUZE MILLIONS CENT VINGT
NEUF MILLE DEUX CENT DIX SEPT FRANCS CFA 12.129.217

DEPENSES ORDINAIRES : QUARANTE SEPT MILLIONS TROIS
CENT SOIXANTE DIX SEPT MILLE CENT QUATRE VINGT
FRANCS CFA 47.377.180

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DOUZE MILLIONS CENT VINGT
NEUF MILLE DEUX CENT DIX SEPT FRANCS CFA 12.129.217

DISTRICT URBAIN DE PORTO-NOVO II

RECETTE ORDINAIRES : SOIXANTE UN MILLIONS CENT TRENTE
SIX MILLE SIX CENT QUARANTE HUIT FRANCS CFA 61.136.648

RECETTES EXTRAORDINAIRES : QUINZE MILLIONS CENT QUATRE
VINGT SEIZE MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT HUIT
FRANCS CFA 15.196.288

DEPENSES ORDINAIRES : SOIXANTE UN MILLIONS CENT TRENTE
SIX MILLE SIX CENT QUARANTE HUIT FRANCS CFA 61.136.648

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : QUINZE MILLIONS CENT QUATRE
VINGT SEIZE MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT HUIT FRANCS CFA 15.196.288

DISTRICT URBAIN DE PORTO-NOVO III

RECETTES ORDINAIRES : SOIXANTE CINQ MILLIONS TROIS
CENT TRENTE NEUF MILLE CINQ CENT CINQUANTE SEPT
FRANCS CFA. 65.339.557

RECETTES EXTRAORDINAIRES : VINGT DEUX MILLIONS TROIS CENT
SOIXANTE ET UN MILLE SEPT CENT TRENTE SEPT FRANCS CFA... 22.361.737

DEPENSES ORDINAIRES : SOIXANTE CINQ MILLIONS TROIS CENT
TRENTE NEUF MILLE CINQ CENT CINQUANTE SEPT FRANCS CFA... 65.339.557

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : VINGT DEUX MILLIONS TROIS
CENT SOIXANTE ET UN MILLE SEPT CENT TRENTE SEPT
FRANCS CFA..... 22.361.737

DISTRICT RURAL D'ADJARRA

RECETTES ORDINAIRES : VINGT ET UN MILLIONS DE
FRANCS CFA 21.000.000

RECETTES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS SIX CENT
QUATRE VINGT ONZE MILLE DEUX CENT DIX HUIT FRANCS CFA.. 3.691.218

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT ET UN MILLIONS DE
FRANCS CFA 21.000.000

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS SIX CENT
QUATRE VINGT ONZE MILLE DEUX CENT DIX HUIT FRANCS CFA.. 3.691.218

DISTRICT RURAL DES AGUEGUES

RECETTES ORDINAIRES : DIX MILLIONS DE FRANCS CFA. . . 10.000.000

RECETTES EXTRAORDINAIRES : UN MILLIONS TROIS CENT VINGT
HUIT MILLE HUIT CENTS FRANCS CFA 1.328.000

DEPENSES ORDINAIRES : DIX MILLIONS DE FRANCS CFA . . . 10.000.000

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : UN MILLION TROIS CENT VINGT
HUIT MILLE HUIT CENTS FRANCS CFA. 1.328.800

DISTRICT RURAL DE POBE

RECETTES ORDINAIRES : VINGT MILLIONS DE FRANCS CFA. . . 20.000.000

RECETTES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS QUATRE CENT
SOIXANTE SIX MILLE SIX CENT QUATRE VINGT HUIT FRANCS
CFA. . . . / 3.466.688

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT MILLIONS DE FRANCS CFA... 20.000.000

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : TROIS MILLIONS QUATRE CENT
SOIXANTE SIX MILLE SIX CENT QUATRE VINGT HUIT FRANCS
CFA. 3.466.688

- 3 -

DISTRICT RURAL D'ADJA - OUERE

RECETTES ORDINAIRES : VINGT MILLIONS SIX CENT
QUATRE VINGT HUIT MILLE SOIXANTE DOUZE FRANCS
CFA. 20.688.072

RECETTES EXTRAORDINAIRES : CINQ MILLIONS SEPT CENT
TRENTÉ QUATRE MILLE CENT QUATORZE FRANCS CFA..... 5.734.114

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT MILLIONS SIX CENT
QUATRE VINGT HUIT MILLE SOIXANTE DOUZE FRANCS CFA. 20.688.072

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : CINQ MILLIONS SEPT CENT
TRENTÉ QUATRE MILLE CENT QUATORZE FRANCS CFA. . . . 5.734.114

DISTRICT RURAL DE SEME - PODJI

RECETTES ORDINAIRES : QUARANTE CINQ MILLIONS
SOIXANTE HUIT MILLE HUIT CENT CINQUANTE FRANCS CFA.45.068.850

RECETTES EXTRAORDINAIRES : SEIZE MILLIONS NEUF
CENT SOIXANTE QUINZE MILLE SIX CENT SOIXANTE
TREIZE FRANCS CFA. 16.975.673

DEPENSES ORDINAIRES : QUARANTE CINQ MILLIONS
SOIXANTE HUIT MILLE HUIT CENT CINQUANTE
FRANCS CFA. 45.068.850

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : SEIZE MILLIONS NEUF CENT
CENT SOIXANTE QUINZE MILLE SIX CENT SOIXANTE
TREIZE FRANCS CFA. 16.975.673

DISTRICT RURAL DE SAKETE

RECETTES ORDINAIRES : DIX MILLIONS DEUX MILLE SIX
CENT TRENTÉ DEUX FRANCS CFA 19.002.632

RECETTES EXTRAORDINAIRES DEUX MILLIONS CINQ CENT
VINGT SEPT MILLE QUATRE CENT QUATRE VINGT TREIZE
FRANCS CFA 2.527.493

DEPENSES ORDINAIRES : DIX NEUF MILLIONS DEUX
MILLE SIX CENT TRENTÉ DEUX FRANCS CFA. 19.002.632

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DEUX MILLIONS CINQ CENT
VINGT SEPT MILLE QUATRE VINGT TREIZE FRANCS CFA.. 2.527.493

DISTRICT RURAL DE DANGBO

RECETTES ORDINAIRES : VINGT SEPT MILLIONS DEUX CENT
QUATRE VINGT DOUZE MILLE CENT SOIXANTE TREIZE
FRANCS CFA. 27.292.173

RECETTES EXTRAORDINAIRES : SIX MILLIONS TROIS CENT
QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE TROIS CENT CINQ FRANCS
CFA. 6.399.305

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT SEPT MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT DOUZE MILLE CENT SOIXANTE TREIZE FRANCS CFA. 27.292.173

DEPENSE EXTRAORDINAIRES : SIX MILLIONS TROIS CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE TROIS CENT CINQ FRANCS CFA. 6.399.305

DISTRICT RURAL DE KETOU

RECETTES ORDINAIRES : VINGT MILLIONS DE FRANCS CFA ... 20.000.000

RECETTES EXTRAORDINAIRES : QUATRE MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE MILLE FRANCS CFA 4.850.000

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT MILLIONS DE FRANCS CFA ... 20.000.000

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : QUATRE MILLIONS HUIT CENT CINQUANTE MILLE FRANCS CFA 4.850.000

DISTRICT RURAL D'ADJOHOUN

RECETTES ORDINAIRES : VINGT MILLIONS SIX CENT QUARANTE HUIT MILLE DEUX CENT TREIZE FRANCS CFA. 20.648.213

RECETTES EXTRAORDINAIRES : UN MILLION NEUF CENT DOUZE MILLE DEUX CENTS FRANCS CFA 1.912.200

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT MILLIONS SIX CENT QUARANTE HUIT MILLE DEUX CENT TREIZE FRANCS CFA. 20.648.213

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : UN MILLION NEUF CENT DOUZE MILLE DEUX CENTS FRANCS CFA. 1.912.200

DISTRICT RURAL D'IFANGNI

RECETTES ORDINAIRES : VINGT CINQ MILLIONS CINQUANTE ET UN MILLE QUATRE CENT SOIXANTE HUIT FRANCS CFA... 20.051.468

RECETTES EXTRAORDINAIRES : QUATRE MILLIONS DIX MILLE CINQ CENT DIX HUIT FRANCS CFA 4.010.518

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT CINQ MILLIONS CINQUANTE ET UN MILLE QUATRE CENT SOIXANTE HUIT FRANCS CFA... 25.051.468

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : QUATRE MILLIONS DIX MILLE CINQ CENT DIX HUIT FRANCS CFA. 4.010.518

DISTRICT RURAL D'AVRANKOU

RECETTES ORDINAIRES : VINGT DEUX MILLIONS CINQ CENT CINQ MILLE QUATRE VINGT HUIT FRANCS CFA 22.505.088

RECETTES EXTRAORDINAIRES : DEUX MILLIONS QUATRE VINGT QUINZE MILLE HUIT CENT TROIS FRANCS CFA. 2.095.803

DEPENSES ORDINAIRES : VINGT DEUX MILLIONS CINQ CENT
CINQ MILLE QUATRE VINGT HUIT FRANCS CFA. 22.505.088

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : DEUX MILLIONS QUATRE VINGT
QUINZE MILLE HUIT CENT TROIS FRANCS CFA. 2.095.803

DISTRICT RURAL DE BONOU

RECETTES ORDINAIRES : HUIT MILLIONS DEUX CENT QUARANTE
SIX MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS CFA. 8.246.750

RECETTES EXTRAORDINAIRES : UN MILLION DEUX CENT QUARANTE
SIX MILLE CENT SOIXANTE QUATORZE FRANCS CFA.. . . . 1.246.174

DEPENSES ORDINAIRES : HUIT MILLIONS DEUX CENT QUARANTE
SIX MILLE SEPT CENT CINQUANTE FRANCS CFA. 8.246.750

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : UN MILLION DEUX CENT QUARANTE
SIX MILLE CENT SOIXANTE QUATORZE FRANCS CFA. 1.246.174

DISTRICT RURAL D'AKPRO-MISSERETE

RECETTES ORDINAIRES : SEIZE MILLIONS DE FRANCS CFA 16.000.000

RECETTES EXTRAORDINAIRES : NEUF CENT SOIXANTE
MILLE HUIT CENT FRANCS CFA. 960.000

DEPENSES ORDINAIRES : SEIZE MILLIONS DE FRANCS CFA.. . . . 16.000.000

DEPENSES EXTRAORDINAIRES : NEUF CENT SOIXANTE
MILLE HUIT CENTS FRANCS CFA 960.000